

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1 désignant M. Roche pour présider la commission de recensement des votes.

n° 1

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 novembre 1946

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1946

Date du numéro
30 novembre 1946

VISAS

Le Procureur de la République, chef du service judiciaire.

Vull'arrêté n° 1254 du 25 octobre 1946 ; Attendu qu'il importe de désigner un magistrat pour présider la commission de recensement des votes prévue par décret n° 46-2189 du 27 octobre 1946 promulgué par arrêté n° 1316 du 8 novembre 1946.

TEXTE INTÉGRAL

Article unique. — M. Raymond Roche, magistrat, est désigné pour présider la susdite commission.